

Cette compétition sera organisée avec deux niveaux de participation :

- le niveau 2 : Nombre d'équipes illimité
- le niveau 1 : 8 équipes sélectionnées par rapport au championnat de la saison N-1 + 8 équipes sélectionnées au niveau 2 saison N.

Un club ne pourra avoir que quatre équipes engagées sur l'ensemble des 2 niveaux avec deux équipes maximum dans un niveau donné.

Le premier niveau d'organisation est le niveau 2. Il se situera le 16 décembre 2023 à Ploërmel. Le niveau 1 se déroulera le 18 février 2024 à Langueux.

INSCRIPTION: pour le niveau 2, les inscriptions se font obligatoirement sur le site extranet de la Fédération. Pour le niveau 1 la ligue inscrit les équipes sélectionnées.

Un club inscrit au niveau 1 ne peut engager un combattant classé au niveau 1 (voir liste page 4) au championnat 2^{ème} niveau.

Un club non inscrit au niveau 1 peut engager un combattant classé au niveau 1 (voir liste page 4) au championnat 2^{ème} niveau.

Formule de compétition :

- Pour le niveau 2, démarrage en poules puis tableau final avec double repêchage. Pour le niveau 1, directement tableau avec double repêchage.

Règlement pour le championnat par équipes seniors niveau 2

1. Eliminatoires

Les équipes sont réparties en poules. Les deux premières équipes de chaque poule entrent dans le tableau final. En cas d'égalité entre les seconds, les équipes à égalité entrent dans le tableau final.

2. Tableau final

Tableau final avec double repêchages.

Les 8 premières équipes du tableau final (1^{er}, 2^{ème}, les 2 3^{ème}, les 2 5^{ème} et les 2 7^{ème}) accèdent au niveau 1.

Poule de classement entre les 9^{ème} pour désigner les remplaçants.

Si le tirage au sort du tableau final oppose deux équipes qui se sont déjà rencontrées en poules, on refait la rencontre.

Si deux équipes qui se sont déjà rencontrées dans le tableau final se retrouvent opposées, on ne refait pas la rencontre

Règlement pour le championnat par équipes seniors niveau 1

Tableau avec double repêchages ; 4 têtes de série : les 4 premiers du championnat de la saison N-1.

Si deux équipes qui se sont déjà rencontrées se retrouvent opposées, on ne refait pas la rencontre

TIRAGE AU SORT :

- Pour le niveau 1, faire quatre têtes de série en fonction du classement des équipes de l'année passée. Eloignement systématique deux équipes du même club.
- Pour le niveau 2 les organisateurs pourront désigner des têtes de série. Eloignement systématique deux équipes du même club.

FORFAIT : En cas de forfait, l'équipe est automatiquement rétrogradée au niveau inférieur.

DOUBLE APPARTENANCE :

Le nombre maximum de double appartenance sur la feuille de pesée est fixé à 2 (Cf. Résolution des textes sportifs).

Les demandes de double appartenance se feront niveau par niveau et devront parvenir impérativement à la Ligue de Bretagne ligue.judo.bretagne@gmail.com le :

- **Dimanche 10 décembre 2023 à minuit, dernier délai pour le niveau 2.**
- **Samedi 11 février 2024 à minuit, dernier délai, pour le niveau 1.**

Rappel : un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance dans une catégorie d'âge et de sexe ne pourra présenter **qu'une équipe dans cette catégorie d'âge et de sexe**, au premier niveau de la compétition (cadets, juniors, seniors D2) (Cf. Textes Officiels).

Conséquences :

- un club qui fait une demande de double appartenance pour le championnat niveau 2, ne pourra présenter qu'une équipe au niveau 2..
- un club qui fait une demande de double appartenance pour le championnat niveau 1, ne pourra présenter qu'une équipe au niveau 1. Si ce club possède deux équipes au niveau 1, une équipe sera reléguée au niveau 2.
- un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance au niveau 2 et qui est qualifiée pour le niveau 1 n'aura pas besoin de renouveler la demande de double appartenance avant le niveau 1 **si ce club n'a pas déjà une équipe au niveau 1.**
- un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance au niveau 2 et qui est qualifiée pour le niveau 1 devra refaire une demande de double appartenance avant le niveau 1 **si ce club possède déjà une équipe qualifiée au niveau 1.** Cette disposition pour laisser la possibilité à ce club de garder ses deux équipes au niveau 1 s'il ne veut pas renouveler sa convention de double appartenance.
- En tout état de cause, un combattant ne pourra pas faire plus d'une convention de double appartenance tout au long de la saison sportive.

La commission sportive se réserve le droit de repêcher une équipe.

Il est demandé aux clubs de renseigner la composition de leur équipe lors de l'inscription sur l'extranet. Les clubs n'ont pas la possibilité de consulter la composition des équipes, hormis évidemment la leur.

Ps : vous ne pourrez inscrire que les combattants licenciés dans votre club. Les doubles appartenances seront inscrites par la ligue.

Inscriptions extranet : inscriptions obligatoires des équipes au niveau 2 et au niveau 1. Une équipe non inscrite dans les délais pour le niveau 1 sera déclarée forfait

***LISTE des 8 EQUIPES de CLUBS CLASSEES NIVEAU 1
SAISON 2023/2024***

- **PASSION JUDO 35**
- **CPB RENNES JUDO 1**
- **JUDO CLUB 56**
- **CPB RENNES JUDO 2**
- **AMICALE JUDO MORBIHAN**
- **BAIE D ARMOR JUDO**
- **DOJO BRESTOIS**
- **JCMB**

CLASSEMENT 2022-2023 des COMBATTANTS
SUITE AUX CHAMPIONNATS NIVEAU 1 de la SAISON 2022/2023

Liste des combattants classés niveau 1

AMRIOUI YLIAN	LAPERCHE ANCELIN
ARABULI ZEZVA	LE BOUQUIN ALAN
AVRIL MELVIN	LE BRETON BAPTISTE
BENGONO THAIS	LE FLAHEC EWEN
BOCHET OLIVIER	LE GALL ALEKSANDR
BOIDIN MATTHIEU	LE GARREC JULIEN
BORDINI YOHANN	LE GUEN ESTEVAN
BRIEC ERWAN	LE GUENNEC MANOLO
CORFA EVAN	LE NORMAND MAEL
COSSEZ QUENTIN	LECHAT NICOLAS
COULIBALY ISSA	LECOMTE LUKAS
COUSIN MAEL	LEROY NOAH
CZAPLA ALEXANDRE	LITTLE BRETON MATHIEU
DAUTELLE MATHEO	MAGOMADOV MAGOMED-SALECH
DENOUEL EVAN	MALIGNE SEBASTIEN
DEPOUEZ PIERRE ALAIN	MISHCHIRIKOV ASHOT
DIERSTEIN GUILLAUME	MOCAER SEBASTIEN
DINEL BENOIT	NEILLO JEREMY
DUBOIS HUGO	POISSON MANUEL
DUBOIS MICKAEL	POTTIER JEREMY
DUBRAY THEO	RAMAGE FLORENT
ESNAUT TRISTAN	ROLLANDO QUENTIN
FORT JORIS	SALADZE SABA
GANDON THEODORE	SCHAPMAN AUDRAN
GATTI GUILLAUME	SCHIRM NICOLAS
GERMAIN-JANNOT WILLIAM	SCHMITT JEAN
GERVAIS PASCAL	TAUKAPA ETINNE MARIE
GOASDUF PAUL	TOUCHARD FABIEN
GUILLAUME AURELIEN	TULARD PAUL
HAURANT KYLIAN	
HOMO NICOLAS	
JAGOURY SAMUEL	
JEULAND DAMIEN	
JOURDAB PIERRE	
KERSUSAN QUENTIN	
KHIZRIEV ABDUL-KERIM	
LAGRANGE THOMAS	
LANNEVERE HUGO	
LAOT THIBAUT	